

législation impose que tous les achats, si ce n'est ceux relevant de budgets discrétionnaires limités, suivent un processus bien défini d'appel d'offres public.

Au sein du secteur privé, chaque hôpital a ses propres procédures d'achat. Il faut donc s'adresser à chacun d'entre eux pour faire la promotion d'un service donné.

Les avis d'appel d'offres

Les appels d'offres sont publiés dans le *Diario Oficial*, Journal officiel, et dans au moins deux grands quotidiens nationaux. Ces avis donnent le numéro de l'appel d'offres ainsi que les détails des biens et des services à acheter, le coût des documents détaillés de l'appel d'offres ainsi que le lieu et le moment où on peut se les procurer. Il est donc nécessaire de mettre en place un mécanisme permettant de parcourir quotidiennement les publications concernées. On prévoit le lancement en 1995 d'un nouveau quotidien spécialisé dans la publication de ces avis d'appels d'offres publics.

Cycles d'achat au sein du Système national de soins de la santé

Le cycle d'achat annuel au sein du Système national de soins de la santé commence avec la définition des priorités d'achat par chaque organisme en mai et en juin. Ces priorités deviennent alors les fondements de la demande de budget faite en août au *Secretaría de Hacienda y Crédito Público (SHCP)*, Secrétariat aux Finances et au Crédit public. Le budget est ensuite finalisé et renvoyé à l'organisme acheteur pour qu'il procède à la répartition interne des fonds avant la fin de novembre. Les appels d'offres sont alors lancés en janvier et en février.

Les congrès, les conférences et les foires commerciales

Les conférences et les congrès médicaux ont lieu toute l'année au Mexique. L'*Agenda de Eventos Médicos*, calendrier des événements médicaux, fournit une liste des événements à venir dans le domaine médical pour les prochains six mois. Il est publié en janvier et en juillet de chaque année dans le magazine médical *Atención Médica*.

Les foires commerciales ne sont plus aussi courues qu'elles l'étaient. La tenue de la plus importante d'entre elles, *Expo-Hospital*, a été annulée pour 1995. Il n'y

a qu'une seule foire commerciale canadienne à dominance médicale en cours de préparation et elle aura lieu à Mexico en 1995, dans le nouveau Centre d'affaires canadien.

OÙ OBTENIR DE L'AIDE ADDITIONNELLE

MINISTÈRES ET SERVICES DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU CANADA

Affaires étrangères et Commerce international Canada (AÉCIC) est le ministère du gouvernement fédéral canadien auquel il incombe le plus directement de travailler au développement des échanges commerciaux. Pour obtenir des conseils sur la façon d'exporter, on commencera par s'adresser à l'InfoCentre, qui est en mesure de donner des renseignements sur les programmes et les services touchant aux exportations. Ce centre aide à trouver rapidement des solutions aux problèmes d'exportation, à accéder au réseau de renseignements commerciaux d'AÉCIC. Il peut aussi fournir aux entreprises intéressées des publications spécialisées dans le domaine des exportations.

InfoCentre

Téléphone : 1-800-267-8376 ou (613) 944-4000
Télécopieur : (613) 996-9709
FaxLink : (613) 944-4500

La Section des affaires commerciales de l'Ambassade du Canada à Mexico assure la promotion du commerce avec le Mexique. Plusieurs délégués commerciaux travaillent à l'Ambassade et celle-ci a un bureau satellite à Monterrey. Les délégués commerciaux offrent toute une gamme de services, dont la mise en contact de sociétés canadiennes avec d'éventuels clients au Mexique et des conseils sur les canaux de commercialisation; ils viennent en aide aux entreprises qui souhaitent participer à des foires commerciales, les aident à trouver des entreprises mexicaines qui pourraient leur servir d'agent, compilent des renseignements de crédit et d'affaires sur d'éventuels clients étrangers.

Note : Pour téléphoner à Mexico, il faut composer 0-11-52-5 devant les numéros

locaux. Pour rejoindre les autres villes du Mexique, consulter la liste des indicatifs internationaux au début de votre annuaire téléphonique afin d'y trouver l'indicatif régional voulu.

Section des affaires commerciales
Ambassade du Canada au Mexique
Schiller No. 529
Col. Polanco
Apartado Postal 105-05
11560 México, D.F.
Mexique
Téléphone: 724-7900
Télécopieur: 724-7982

Centre d'affaires canadien
Centro Canadiense de Negocios
Av. Ejército Nacional No. 926
Col. Polanco
11540 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 580-1176
Télécopieur : 580-4494

Consulat canadien
Edificio Kalos, Piso C-1
Local 108A
Zaragoza y Constitución
64000 Monterrey, Nuevo León
Mexique
Téléphone : 344-3200
Télécopieur : 344-3048

Les Centres de commerce

international sont répartis dans tout le pays afin que les entreprises implantées dans les régions puissent facilement s'y adresser pour obtenir diverses formes d'aide à l'exportation. Partageant les locaux régionaux d'Industrie Canada (IC), les centres relèvent d'AÉCIC. Ils aident les entreprises à déterminer si elles sont ou non prêtes à exporter, à mener à bien leurs travaux de recherche et de planification des marchés. Leur personnel donne aussi aux entreprises l'accès aux programmes gouvernementaux conçus pour promouvoir les exportations et obtient l'aide de la Direction du développement du commerce à Ottawa et des conseillers commerciaux à l'étranger. Adressez-vous au Centre de commerce international le plus proche.

Le réseau mondial d'information sur les exportations (Exportations WIN) est un système informatisé conçu par AÉCIC pour aider les agents de développement du commerce du Canada en poste à l'étranger à faire correspondre

